n° 16 janvier 2008

2 février **Journée mondiale des Zones Humides**

la lettre des marais atlantiques

Forum

Pages 2 à 3

- Le Forum en action
  - *Sels de l'Atlantique, une production "nature", un avenir*
  - *Les marais de l'île de Ré : site pilote*

Pages 4 à 5

- Vivre en marais
  - *Réhabilitation du Domaine Public Maritime à La Teste-de-Buch (33)*

Pages 6 à 7

- Acteurs en marais
  - *Entretien pérenne des zones humides en Pays de la Loire*
  - *Journée mondiale des zones humides*

Pages 8 à 11

- Acteurs en marais
  - *EID Atlantique : un service public de qualité*
  - *Finalisation du programme européen Life Nature Marais poitevin 2004 -2008*

Editorial

Notre santé dépend de celle des zones humides

Tel est le thème de la prochaine Journée mondiale des zones humides, le 2 février 2008 et de la 10ème conférence des Parties de la Convention Ramsar (République de Corée, automne 2008).

Plusieurs rapports globaux, par exemple le deuxième rapport des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire ou encore de récentes publications de l'Organisation mondiale de la santé, permettent de l'affirmer haut et fort : notre santé est étroitement liée à celle de notre environnement et plus particulièrement à celle des zones humides.

Mais en quoi exactement notre santé dépend-elle de celle des zones humides ?

Comme expliqué dans les fiches thématiques(1) établies par le Secrétariat Ramsar pour la Journée des zones humides 2008, des zones humides saines fournissent un large éventail de services directement liés à notre santé et notre bien-être :

- les zones humides continentales sont la clé de l'approvisionnement en eau douce, facteur déterminant de la santé humaine. Elles filtrent et épurent l'eau douce la rendant « propre » à la consommation humaine,
- véritables « épiceries » naturelles, les zones humides sont une source essentielle de nourriture, du poisson au riz, en passant par les algues et autres fruits ou petits mammifères,
- ces écosystèmes, lieux récréatifs par excellence, agissent sur notre bien-être psychologique,
- l'Homme utilise de nombreuses espèces animales et végétales des zones humides à des fins médicinales, par exemple le saule blanc, source naturelle de l'acide salicylique, précurseur de l'aspirine,
- cours d'eau, lacs et marais ralentissent et retiennent les eaux de crue pour autant que les plaines d'inondation naturelles ne soient pas complètement urbanisées. De même, marais et mangroves offrent une protection naturelle contre les ouragans.

Des zones humides saines ont donc des effets positifs indéniables sur la santé humaine. A l'inverse, en mauvaise santé, elles ont des effets dévastateurs voire mortels. Les maladies liées à l'eau, telles que le paludisme ou les affections diarrhéiques, en sont un bon exemple. De même, l'eau peut se révéler être un dangereux poison dans les régions où nous outrepassons le pouvoir épurateur des zones humides. En plus des pertes humaines et de la souffrance engendrée, ces impacts négatifs ont un coût économique considérable.

Une seule solution donc : une gestion rationnelle et intégrée des zones humides qui garantisse leur santé et celle des êtres humains ! Ce n'est certes pas une tâche aisée : maintenir la qualité des zones humides et les services qu'elles fournissent tout en répondant aux besoins en eau de l'agriculture et en énergie, et aux exigences de l'industrie est un exercice complexe et délicat. Ce qui importe, c'est d'évaluer correctement les services fournis par des zones humides saines et intactes au moment de prendre des décisions concernant l'utilisation de l'eau disponible.

Alexia DUFOUR, attachée aux affaires régionales
Secrétariat de la Convention Ramsar

(1) N'hésitez pas à demander le matériel conçu à cette occasion en vous adressant à ***ramsar@ramsar.org***

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Ramsar

Ars-en-Ré, le Martray - visite des marais

Sels de l'Atlantique, une production "nature", un avenir

En novembre dernier, le Forum des Marais Atlantiques a organisé un colloque intitulé « *Sels de l'Atlantique, une production nature, un avenir* » sur l'île de Ré. Ces journées étaient organisées dans le cadre du projet européen *Interreg IIIB « SAL, Sel de l'Atlantique »*, en partenariat avec l'Association française des Producteurs de sel marin de l'Atlantique récolté manuellement, la Coopérative des Sauniers de l'île de Ré et la Communauté de Communes de l'île de Ré.

Sur la base des actions réalisées au cours des 3 années du projet « SAL » (2005 – 2007), cette manifestation a permis de dresser un bilan sur la saliculture d'aujourd'hui et d'échanger concrètement sur le devenir des marais salants et de la production de sel récolté manuellement.

Le 22 novembre, le colloque a été accueilli par la commune d'Ars-en-Ré. Au cours de cette journée, organisée dans la salle des fêtes sur le principe « exposés / débats » en présence d'experts et d'élus, trois grands thèmes ont été développés, en s'appuyant sur l'exemple concret des marais de l'île de Ré :

- **la saliculture aujourd'hui,**
- **harmoniser biodiversité et développement économique,**
- **gestion collective des territoires.**

Le 23 novembre, après une visite de terrain sur les marais salants au lieu dit le Martray commentée par les producteurs eux-mêmes et les biologistes professionnels, c'était au tour de la commune des Portes-en-Ré de recevoir les participants pour débattre de l'avenir du métier et des futurs projets à engager.

La saliculture, une activité atlantique traditionnelle très dynamique en France

En **France**, le sel marin récolté manuellement est essentiellement produit par les paludiers de Guérande, et les sauniers de Bourgneuf et des îles de Ré et de Noirmoutier soit 550 producteurs qui récoltent en moyenne 20 000 tonnes de gros sel par an. En comparaison, sur les salines industrielles du sud de la France, 50 salariés produisent 1,3 million de tonnes de sel par an.

Au **Portugal**, ce sont une cinquantaine de producteurs qui récoltent en moyenne 4 000 tonnes par an.

En **Espagne**, dans la baie de Cadiz la déprise a été très importante, à tel point que sur les 16 000 hectares de marais autrefois cultivés, il ne reste plus aujourd'hui d'exploitation artisanale proprement dite.

Aux **Canaries**, 6 producteurs assurent une production moyenne un peu supérieure à 1 000 tonnes.

Valoriser les sels marins récoltés manuellement : l'accès aux signes officiels de qualité et d'origine

Actuellement **le sel marin** est considéré comme un **produit minier** dans la nomenclature douanière européenne. A ce titre, il ne peut pas figurer dans les annexes des règlements européens qui définissent les signes officiels de qualité et d'origine pour les produits agro-alimentaires. Pourtant, l'application au sel de signes officiels de qualité permettrait une meilleure information des consommateurs sur son origine et ses spécificités et permettrait aux producteurs d'assurer sa valorisation et sa protection contre les usurpations.

Dans ce contexte, les producteurs espagnols, français, italiens et portugais de sel récolté manuellement se sont organisés pour :

- constituer un **réseau de producteurs** de sel marin récolté manuellement (la première rencontre a eu lieu en novembre 2005),
- créer dans chaque pays une **association nationale** : AESMAR en Espagne, FENASAL au Portugal, et l'Association Française qui regroupe coopérateurs et indépendants,
- structurer la **Fédération européenne des producteurs de sel marin récolté manuellement** (créée le 11 juillet 2007 à Nantes).

Les objectifs de la fédération européenne sont les suivants :

1/ protéger et défendre les intérêts collectifs de ses membres dans le cadre de leur activité professionnelle,
2/ représenter ses membres auprès des institutions européennes,
3/ collecter les besoins de ses membres et leur communiquer toutes informations utiles à l'exercice de leur activité.

Ensemble les producteurs ont pu conduire une réflexion sur les actions « qualité » à entreprendre et rédiger **2 requêtes communes** pour introduire :

- **le sel marin récolté manuellement** dans les annexes du règlement européen 510/2006, Indication Géographique Protégée (IGP),
- **la fleur de sel récoltée manuellement** dans les annexes du règlement européen 509/2006 Spécialité Traditionnelle Garantie (STG).

L'accès à ces règlements permettra de déposer des cahiers des charges assurant une meilleure protection et une meilleure valorisation de ces produits traditionnels du marais.

Promouvoir des pratiques conciliant biodiversité et développement économique

Au même titre que d'autres activités en zone humide côtière (élevage en prairie humide, aquaculture extensive,...), la production de sel récolté manuellement constitue un patrimoine unique identitaire du littoral atlantique.

Lors du colloque, un CD rom a été remis aux participants avec de nombreux documents d'analyse réalisés au cours du projet SAL. Ce CD rom est disponible sur demande au Forum des Marais Atlantiques. D'autre part, les actes du colloque sont en cours de retranscription, ils seront diffusés à tous les participants et aux personnes qui en feront la demande.

Photo : FMA

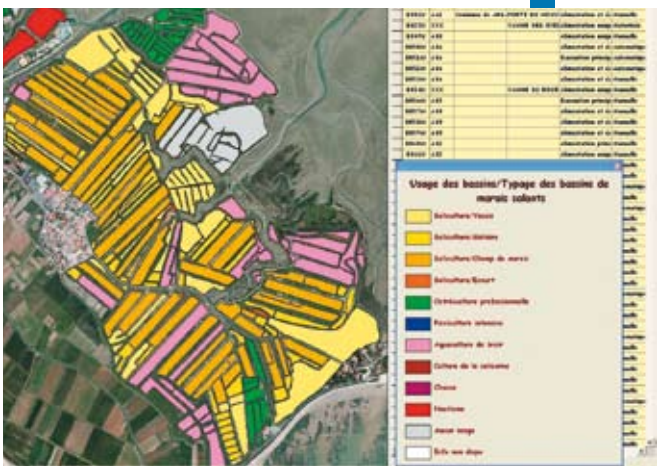

Les pratiques des producteurs permettent de contribuer à maintenir cette identité tant du point de vue de la biodiversité que des paysages. Encore faut-il que ce rôle patrimonial du point de vue culturel et écologique et les savoir-faire qui y sont liés soient reconnus de tous.

Pour cela, les producteurs ont choisi plusieurs types de travaux qui permettent de créer un ensemble de références communes :

- organiser avec les associations de protection de la nature **un diagnostic de la biodiversité des marais salants, intégrer la biodiversité dans la formation des professionnels, appliquer les résultats des études dans les mesures agro-environnementales,**
- rédiger en commun le **Référentiel Emploi-Compétences du Producteur de sel marin de l'Atlantique récolté manuellement ;** ce référentiel décrit les activités et compétences nécessaires pour produire, mettre en marché, gérer et administrer une entreprise artisanale, pérenniser l'activité et tenir compte des enjeux de conservation de la biodiversité,
- constituer des dossiers techniques présentant les **savoir-faire salicoles de chaque site des marais salants de l'Atlantique ;** ces dossiers identifient le schéma actuel des différents types de salines en activité et leurs ouvrages hydrauliques ; ils décrivent l'organisation des salines et des travaux menés sur un cycle annuel et recensent dans un lexique l'ensemble des termes techniques propres à chaque site de production.

Identifier les outils d'aide à la décision politique et harmoniser l'accès aux aides

Les zones de marais sont protégées et gérées par des documents d'urbanisme, des outils de maîtrise foncière, des mesures de protection réglementaires, ils sont concernés par des directives françaises et européennes, par des conventions internationales....

On parle du « mille-feuille administratif ». Les producteurs se sont associés aux élus et représentants de divers services pour faire le point sur ces mesures, les évaluer et proposer un document « ressources » des outils de la maîtrise et gestion foncière appliquées aux marais salants.

caractéristiques du programme "SAL"

Objectif > Revalorisation de l'identité des marais salants de l'Atlantique. Récupération et promotion des potentiels biologiques, économiques et culturels des zones humides côtières.

Moyens > **Budget total : 5 527 000 €** (dont 60 % FEDER) - Période de réalisation : novembre 2004 à décembre 2007. Chef de file : **Université de Cadix.**
31 partenaires au total, représentant **4 pays** (Royaume Uni, France, Espagne, Portugal) et une grande diversité de types de structures : • *Région et Département* • *Université, centre de recherche, institut, laboratoire* • *Commune* • *Regroupement de Communes* • *Association de producteurs (Coopératives, Fédérations,...)* • *Chambre d'Agriculture* • *Association de protection de l'environnement* • *Syndicat mixte, fondation, écomusée* • *Entreprise privée, fond d'assurances.*
A ces partenaires, s'ajoutent des co-financeurs (Etat, régions, départements et collectivités locales) et des partenaires associés.

Liste des actions réalisées >

- **Action 0 :** préalable, état des lieux - Créer une dynamique de développement intégré.
- **Action 1 :** la biodiversité des marais salants : modèle de valorisation environnementale des marais salants et mise en place d'expérimentation sur des marais abandonnés et en activité.
- **Action 2 :** organisation de la profession / reconnaissance du sel artisanal. Structuration de la profession salicole artisanale à l'échelle de l'Espace Atlantique et de l'Europe.
- **Action 3 :** fondation d'une culture de la saliculture traditionnelle atlantique. Transmission des savoir-faire, formation de nouveaux saliculteurs et professionnalisation des producteurs.
- **Action 4 :** valorisation du potentiel touristique des marais salants atlantiques.
  a) Création et promotion de produits touristiques
  b) Amélioration de la qualité touristique des marais salants atlantiques
- **Action 5 :** approche spatiale pour le développement d'une gestion intégrée.
  a) Préserver l'identité paysagère des marais salants
  b) Inventorier les outils actuels de maîtrise foncière
  c) Définir et tester un outil centralisateur de l'information géographique
- **Action 6 :** nouveaux produits associés.
  a) Alternatives pour la création de nouveaux flux économiques durables
  b) Prototypes pour reconstruction des digues
- **Action 7 :** diffusion et communication.
  a) Stratégie de communication / diffusion
  b) Fonds documentaire

Les marais de l'île de Ré : site pilote pour la réalisation d'un référentiel hydro géographique

Une des actions du programme Interreg IIIB « SAL » consistait à définir l'architecture d'un Système d'Information Géographique (SIG) adapté aux problématiques communes des marais salés de la façade Atlantique et à tester cet outil sur un site pilote : l'île de Ré.

Pilotée par le Forum des Marais Atlantiques, la réalisation du SIG « marais salés » a été possible grâce au dynamisme et à la motivation des élus de la Communauté de Communes de l'île de Ré et à la participation active de tous les acteurs locaux (Coopérative des sauniers, Chambre d'Agriculture, LPO, EID Atlantique, IFREMER / CREMA, AEMA, Conservatoire du Littoral).

Parallèlement à la réalisation de ce référentiel permettant de décrire le marais à grande échelle et de caractériser ses éléments (surfaces en eau, chenaux, unités hydrauliques et ouvrages) un logiciel de visualisation et de gestion des données de suivi a été mis au point en partenariat étroit avec l'Université de La Rochelle (LUPSIG). Cet outil sera mis début 2008 à disposition des techniciens de la Communauté de Communes pour la gestion des données dans le cadre de sa « compétence hydraulique », et notamment pour la mise en œuvre du « contrat restauration – entretien zones humides » actuellement en phase de diagnostic, ainsi qu'aux acteurs locaux pour la visualisation et l'interrogation des données « marais ».

Une version de démonstration de ce logiciel, nommé « Saline », a été diffusée sur le CD rom du colloque. Son utilisation est simple et intuitive, et sa conception repose sur les fonctionnalités d'un logiciel SIG « open sources » (libres de droit) permettant ainsi une adaptation aisée aux autres marais de la façade Atlantique.

Actu juridique

Vous avez des questions à poser, des avis à donner. Faites nous en part sur www.forum-marais-atl.com

Site naturel des Prés Salés Ouest - La Teste-de-Buch

Réhabilitation du Domaine Public Maritime à La Teste-de-Buch (bassin d'Arcachon)

Les projets antérieurs à 2001

Le site des Prés Salés Ouest, proche du port ostréicole de La Teste, s'est petit à petit transformé avec le temps. Soumis initialement à l'influence des marées, cet espace naturel s'est lentement transformé à la suite d'endiguements successifs à diverses périodes. De nombreux conflits juridiques entre l'Etat et des propriétaires privés ont longtemps retardé la mise en valeur de ce milieu essentiel du territoire communal. Reconnu comme faisant partie du Domaine Public Maritime, son statut a été confirmé par différents arrêtés rendus par les tribunaux compétents.

Des ouvrages Hydrauliques

Zone de stockage des eaux pluviales d'une capacité de 37 000 m³
Vanne de régulation à clapet
- Limiter la côte maximale de marée à 1,30 m
- accepter un débit suffisant pour suivre un cycle journalier de marée
Vanne de régulation à clapet
Régulation des écoulements de la Craste Douce
Bassin intermédiaire
Déviation des des eaux en période de crue
Jardins de lagunage
Amélioration de la qualité des eaux de la Craste Douce

Carte des Prés Salés Ouest La Teste-de-Buch

Pendant ce temps, les Prés Salés Ouest, classés ZNIEFF et ZICO, en fonction de l'intérêt de leur faune - en particulier les oiseaux- et de leur flore, ont fait l'objet de nombreux projets, notamment pour les transformer en plan d'eau de loisirs bordé de plages ; celui-ci aurait été périodiquement vidangé pour désenvaser un port en eau profonde prévu entre les Prés Salés Ouest et Arcachon. En complément, dans le croissant situé entre l'actuelle route départementale et la voie ferrée, une Zone d'Aménagement Concerté, aurait accueilli des logements pour 3 500 personnes sur 3 à 4 niveaux. Le caractère destructeur de ces aménagements pour l'environnement du site et la qualité des eaux du Bassin avait suscité les vives réactions des ostréiculteurs et des associations écologiques locales.

Sous l'influence du ruisseau Craste Douce qui débouche dans les Prés Salés Ouest, après un long parcours urbain, ce secteur est devenu un vaste marais d'eau douce, se fermant progressivement. Des arbres poussent sur le pourtour, pins et robiniers, mais surtout saules, bouleaux, aulnes ; de nombreux oiseaux et de petits mammifères s'y abritent, s'y abreuvent, y nichent. Le cœur du marais est envahi de *Baccharis halimifolia*, qui étouffent les roseaux, les joncs et les osmondes. Cette végétation dense donne une impression de fouillis végétal et empêche de voir le bassin d'Arcachon pourtant tout proche ; il en résulte l'abandon du croissant terrestre situé en face, devenu une suite de friches.

Une réflexion collégiale

Dès 2001, la commune modifiait, dans le Plan Local d'Urbanisme, le zonage des Prés Salés, le faisant évoluer de II NA (constructible à moyen terme), en NDo (zone du DPM, destinée à la mise en valeur du milieu naturel et à son ouverture au public), afin de les protéger. En 2002, la commune engageait une réflexion sur le site naturel des Prés Salés Ouest, partagée avec différents partenaires institutionnels et des associations locales. L'année suivante, un groupe de travail et un comité de pilotage étaient constitués, comportant le Conservatoire du Littoral, le Forum des Marais Atlantiques, les services de l'État, le Syndicat Intercommunal du bassin d'Arcachon, des élus et des cadres de la Ville, du Conseil Général et du Conseil Régional. Leurs travaux ont déterminé que les Prés Salés Ouest, situés à

Objectifs du projet

L'aménagement des Prés Salés Ouest devait répondre à des objectifs écologiques, hydrauliques et paysagers :

- **respecter la biodiversité naturellement liée aux zones humides d'eau douce et d'eau salée et en permettre leur découverte,**
- **conserver la fonction hydraulique de zone tampon permettant de résorber les crues de Craste Douce et éviter l'inondation des quartiers déjà urbanisés,**
- **améliorer la qualité des eaux douces se déversant dans le Bassin,**
- **permettre des cheminements doux entre Arcachon et le port ostréicole de La Teste,**
- **redonner des ouvertures visuelles sur la façade maritime sur le Bassin,**
- **favoriser l'accueil du public.**

Photo : FMA

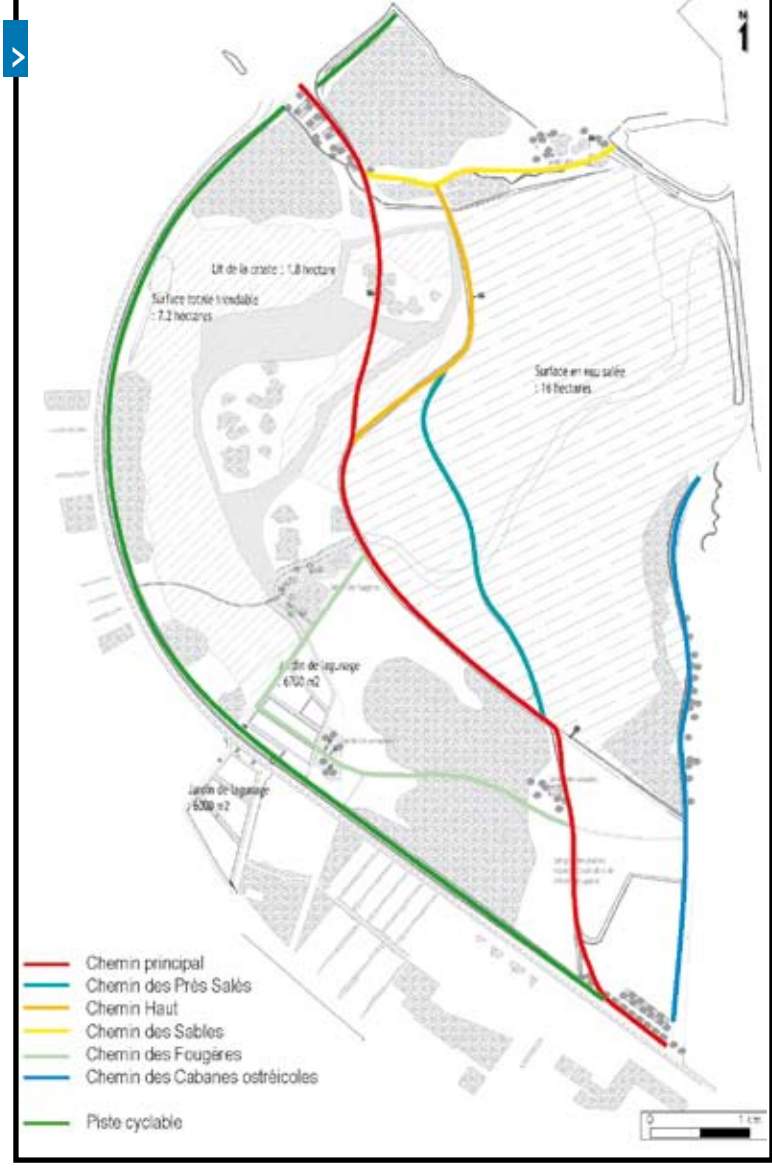

l'interface entre milieux d'eau douce et d'eau salée, représentent un riche potentiel écologique et paysager, intéressant à valoriser à des fins écologiques, de tourisme et de loisirs, auprès du grand public et du public scolaire. Parallèlement, le Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial institué sur le territoire de la commune a demandé de prévoir le stockage des crues exceptionnelles de Craste Douce, soit 37 000 m³, pour éviter l'inondation des zones urbanisées situées en amont.

Un état des lieux, puis un cahier des charges ont été établis, en vue d'un appel à concours de maîtrise d'œuvre. Le jury de concours, issu du Comité de Pilotage et complété d'experts, s'est réuni deux fois en 2004 ; soucieux de la valorisation écologique et paysagère du site et de l'amélioration de ses conditions hydrauliques, il a choisi un projet de remise en eau de mer partielle. Après une première phase de consultation des acteurs locaux, le Conseil municipal du 20 décembre 2004 a ratifié le projet. La concertation s'est poursuivie en 2005 et 2006, auprès de la population locale et des services de l'Etat, entraînant quelques modifications.

Parallèlement, le Conseil Régional a attribué aux Prés Salés Ouest le label « site naturel majeur d'Aquitaine » et s'est déclaré prêt à contribuer au financement des travaux de réhabilitation.

Nature du projet retenu

Les Prés Salés Ouest seront de nouveau soumis à l'action des marées sur environ 16 hectares, permettant la réinstallation d'un schorre, favorable au développement du plancton et à la croissance de juvéniles. Une levée de terre séparera ce secteur d'une vaste zone humide d'eau douce, soumise à d'éventuelles inondations lors des crues de Craste Douce, comportant des roselières, des jonçaies, des arbres et des plans d'eau pérennes. Des dispositifs de régulation des niveaux d'eau respectifs seront installés. Des bassins de lagunage seront créés pour décanter et exposer aux UV naturels les eaux de Craste Douce avant leur rejet dans le Bassin.

Une piste cyclable sera aménagée en site propre, en contrebas de la route départementale, tandis que les piétons, qui auront laissé leur véhicule sur les parkings aménagés au nord et au sud du site naturel, chemineront sur la levée de terre médiane et sur des passerelles en bois, permettant l'observation de la faune et la flore au cœur du marais.

Pour augmenter les ouvertures visuelles vers le milieu maritime, la végétation arborée sera éclaircie et les espèces invasives débroussaillées. Cependant, des arbres seront maintenus dans certains secteurs, en liaison avec leur rôle pour la faune aviaire et leur intérêt paysager.

Ces aménagements répondent donc aux objectifs environnementaux fixés. Ils ont été ratifiés par les services de l'Etat après une longue période d'instruction. Sur cette base, la concession à la commune du Domaine Public Maritime a été signée solennellement par le Préfet le 25 septembre 2007. Les travaux ont commencé ; une première tranche concernant le défrichement, les terrassements, la réalisation d'ouvrages hydrauliques et une partie des cheminements est prévue cet hiver jusqu'au début du printemps. Le chantier s'interrompra de mai à septembre, pour tenir compte des périodes de nidification, puis reprendra à l'automne 2008, pour son achèvement.

Conclusion

Ce projet de réhabilitation d'espaces naturels est un bon exemple de gestion intégrée des zones côtières, car il prend en compte les impératifs écologiques de préservation des espèces caractéristiques des zones humides, la gestion de l'hydraulique locale pour éviter l'inondation des zones urbanisées, l'amélioration de la qualité de l'eau du Bassin nécessaire au maintien de l'ostréiculture, l'ouverture visuelle d'une façade maritime, la découverte par le public des espaces mis en valeur et il stimulera ultérieurement la revalorisation des espaces périphériques actuellement très dégradés. Le projet s'inscrit aussi dans une réflexion globale de l'amélioration de l'offre touristique car, à proximité immédiate, se développe une structure muséale valorisant le patrimoine maritime et forestier local et leurs liens traditionnels (construction navale, cabanes ostréicoles...).

Contact :
Mairie de La Teste-de-Buch Service Développement durable
Tél. 05 57 73 69 68

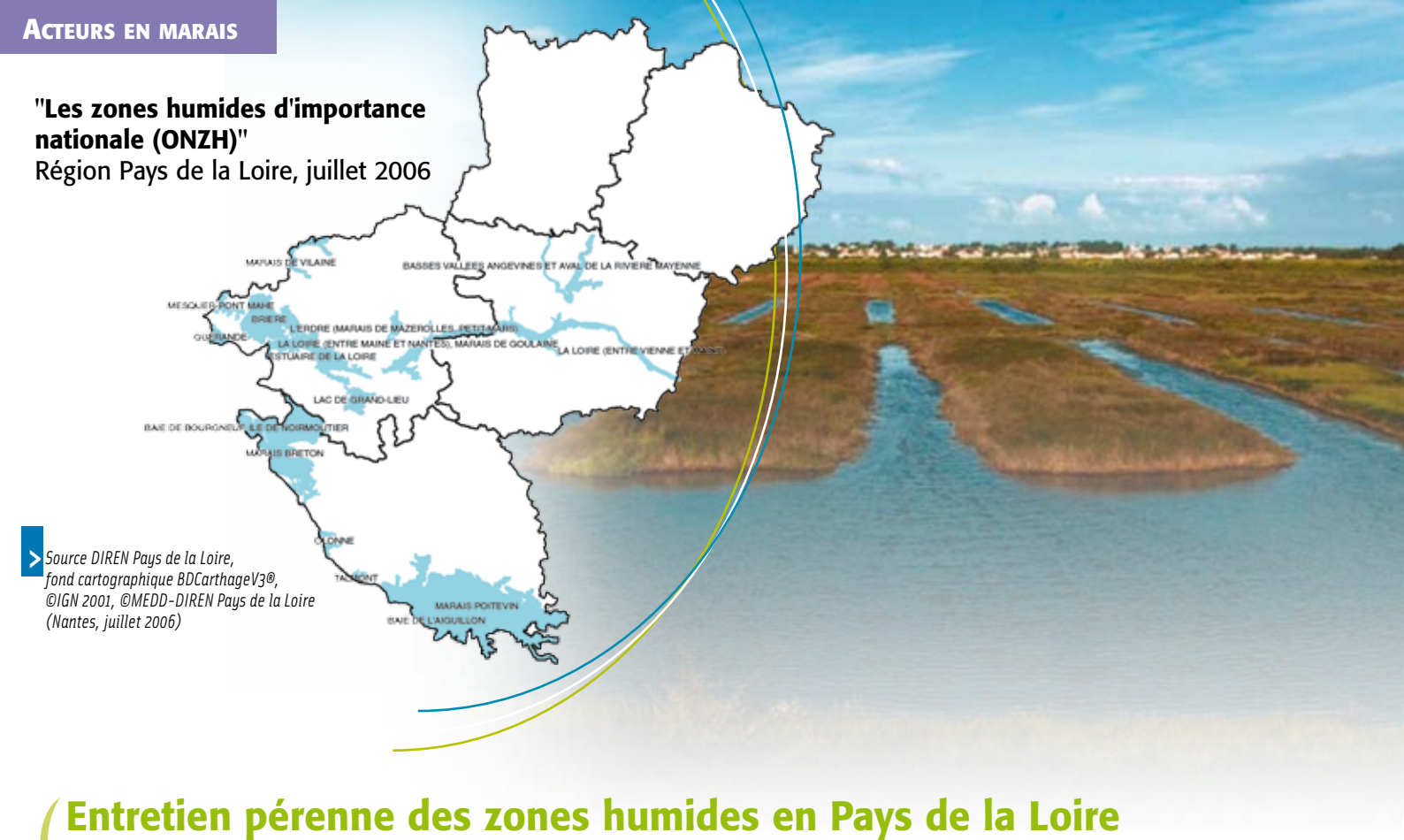
"Les zones humides d'importance nationale (ONZH)"
Région Pays de la Loire, juillet 2006
MARAIS DE VILAINE
BASSES VALLEES ANGEVINES ET AVAL DE LA RIVIERE MAYENNE
MESQUER-PONT MAHE
BRIERE
L'ERDRE (MARAIS DE MAZEROLLES, PETIT MARS)
GUERANDE
LA LOIRE (ENTRE MAINE ET NANTES), MARAIS DE GOULAINE
ESTUAIRE DE LA LOIRE
LA LOIRE (ENTRE VIENNE ET MAINE)
LAC DE GRAND-LIEU
BAIE DE BOURGNEUF, ILE DE NOIRMOUTIER
MARAIS BRETON
OLONNE
TALMONT
MARAIS POITEVIN
BAIE DE L'AIGUILLON

Source DIREN Pays de la Loire, fond cartographique BDCarthageV3®, ©IGN 2001, ©MEDD-DIREN Pays de la Loire (Nantes, juillet 2006)

Entretien pérenne des zones humides en Pays de la Loire

Une politique régionale volontariste

Avec près de 200 000 hectares de marais, la Région Pays de la Loire dispose de l'un des plus vastes ensembles de zones humides d'importance nationale et internationale (marais de Brière, baie de Bourgneuf et Marais breton, lac de Grand-Lieu, marais de Vilaine, Vallée de la Loire, marais de Guérande et de Mesquer, Marais poitevin, marais de l'Erdre, marais d'Olonne et de Talmont, Basses Vallées Angevines).

La pérennité de ces zones humides, dans la Région comme ailleurs, est liée au maintien d'une agriculture adaptée basée sur le système prairial. Le Colloque national, organisé à Fontenay-le-Comte les 28 et 29 septembre 2006, a été l'occasion de souligner l'intérêt écologique et fonctionnel des prairies naturelles humides ainsi que la nécessité de mettre en œuvre une politique volontariste pour en garantir l'entretien sur le long terme.

Consciente du lien étroit existant entre pratiques agricoles et intérêt environnemental des prairies en zone humide, la Région a apporté depuis 2002 son soutien, au côté d'autres collectivités (Département, Agglomération, Communautés de communes), à la mise en œuvre des mesures agro-environnementales sur la Loire et les Basses Vallées Angevines.

Afin de maintenir, voire augmenter les surfaces en herbe et conforter leur usage par des pratiques extensives, la Région a souhaité en 2007 renforcer les conditions de viabilité des pratiques agricoles locales en apportant son soutien financier, à hauteur de 2 millions d'euros par an (soit 14 millions sur la période 2007-2013), dans la mise en œuvre des mesures agro-environnementales de niveau 2, les plus exigeantes en matière de prise en compte de la biodiversité.

Le financement de ces engagements contractuels (moyenne de 229 €/ ha /an) suit la répartition suivante :

- niveau de base (soit 150 € / ha / an) financé par Feader (55 %) et Etat (45 %),
- complément au-delà de cette base (soit 79 € / ha / an en moyenne) financé par la Région (100 %).

Ainsi, dès 2007, plus de 300 contrats à enjeu biodiversité ont été signés, soit une superficie de près de 5 000 hectares.

A ce soutien régional au titre de la biodiversité, vient s'ajouter une aide à la protection des races locales menacées (animation et mise en œuvre des plans de conservation) et à leur utilisation pour l'entretien des zones humides au titre des mesures agro-environnementales du même nom.

En effet, certaines de ces races bovines locales, et notamment les races Maraîchines et Nantaises, sont bien adaptées aux prairies humides et permettent de maintenir l'élevage dans ces zones humides en valorisant le territoire et en maintenant la biodiversité. En 2007, ce sont près de 130 000 € de crédits régionaux qui ont été consacrés à cette opération.

L'engagement régional en matière de soutien des aides agro-environnementales vise donc à restaurer une tradition d'élevage et une identité territoriale, mettant en valeur des races particulièrement adaptées à la gestion extensive des prairies humides, mais également à garantir les conditions de stabilité nécessaires au maintien de l'activité d'élevage sur ces espaces remarquables mais fragiles.

Cyril BELLOUARD
Chef du pôle Milieux Naturels

Prairies humides
Photo P. Deschamps

Bord de Loire
Photo : P. Deschamps

Marais breton
Photo : P. Deschamps

2 février Journée mondiale des zones humides

Notre santé dépend des zones humides

La **Journée mondiale des zones humides** a lieu tous les ans le 2 février, jour anniversaire de la **Convention de Ramsar** pour la protection des zones humides au niveau international. En 2008, le thème de la journée porte sur les liens entre zones humides et santé.

Voici quelques données qui mettent en évidence les effets directs et positifs de la conservation de zones humides saines sur la santé : la fourniture de produits alimentaires, d'eau propre, de produits pharmaceutiques... et les effets directs et négatifs d'une mauvaise gestion des zones humides qui se traduisent par une atteinte à notre santé et parfois même par la perte de vies humaines : par exemple par les maladies liées à l'eau, les incendies de tourbières, les inondations et la pollution de l'eau.

Ce thème sera également développé lors de la 10e Session de la Conférence des Parties contractantes, en octobre-novembre 2008, en République de Corée.

Plusieurs supports de communication ont été édités par les bureaux de la Convention. Vous pouvez les découvrir sur leur site Internet :

http://www.ramsar.org/wwd/8/wwd2008_index.htm

Le bien-être psychologique
Une eau propre
Les disponibilités en eau
Les zones humides «magasins d'alimentation»
Les maladies liées à l'eau
Les zones humides – une pharmacie naturelle
Les inondations
La pollution de l'eau
WARNING
Les incendies de tourbières
Notre santé dépend de celle des zones humides: une bonne gestion des zones humides et de l'eau accroît les avantages que nous voyons sur les photos ci-dessus tout en réduisant au minimum les aspects négatifs.

LES ORGANISMES PARTICIPANTS

Cette année encore, les acteurs des zones humides s'associent à cette journée en invitant le grand public à participer à des visites naturalistes, conférences, colloques, expositions, chantiers nature et animations pédagogiques autour des marais littoraux.

Venez fêter cet évènement en participant aux diverses manifestations proposées dans les régions des Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine.

Vous trouverez un programme détaillé des animations dans la plaquette jointe à la lettre des marais atlantiques du *forum*.

Photo : EID

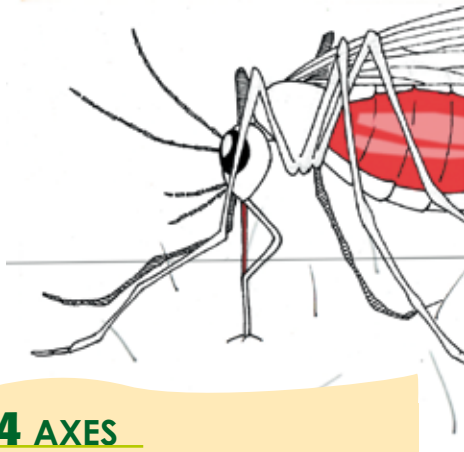

Un service public de qualité

L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique) est un Etablissement public administratif chargé par les Conseils Généraux adhérents * d'assurer la lutte contre les moustiques. Depuis plus de 40 ans, les 58 agents de la Démoustication assurent cette mission de service public : supprimer les nuisances dues aux moustiques.

Parallèlement à ces actions de terrain, les agents de l'EID Atlantique mènent des missions de surveillance des espèces importées, sont membres de comité de pilotage et de gestion de Réserves Naturelles (ex : baie de l'Aiguillon, Illeau des Niges), luttent contre les simulies, réalisent des expertises entomologiques, établissent des cartographies phyto-écologiques, proposent des dossiers d'études techniques en génie environnemental, luttent contre le baccharis, appliquent la technique des « rigoles » - drains pour irriguer les prairies inondées -, forment les techniciens des collectivités, participent aux recherches scientifiques sur les espèces en lien avec les universitaires.

** 1968 en Charente-Maritime rejoint en 1972 par la Vendée, en 1976 par la Loire-Atlantique, en 1979 par la Gironde puis en 1997 par le Morbihan.*

UNE MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE DEPUIS 40 ANS

Dans le cadre de la lutte contre les moustiques, les traitements anti-larvaires sont une solution efficace car rapide, écologique et économique. Cette lutte, très ciblée, ne s'intéresse qu'aux moustiques susceptibles de constituer une gêne collective, c'est-à-dire ceux qui piquent l'homme. Les autres espèces sont préservées afin de ne pas rompre la chaîne alimentaire ; principalement celle des oiseaux prédateurs.

Les espèces cibles sont donc clairement identifiées : *Aedes caspius* et *Aedes detritus* qui colonisent à l'état larvaire certaines parties de marais littoraux atlantiques. Un autre moustique attire toute l'attention des agents : *Culex pipiens*. Il évolue en milieu urbain : dans les milieux pollués ou les petites collections d'eau domestique.

Des secteurs géographiques précis

La situation des gîtes larvaires est très précisément identifiée sur des cartes phyto-écologiques des bassins de marais, des points d'eau stagnante dans les zones urbaines, des immeubles collectifs...

Une surveillance permanente

Les agents de la démoustication, avant toute campagne de traitements, assurent une mission de surveillance des éclosions larvaires de janvier à octobre. Cette permanence de lutte, liée au rythme des éclosions, est caractéristique des marais salés de la côte Atlantique.

4 AXES majeurs guident l'intervention de la Démoustication :

- les traitements anti-larvaires ponctuels et ciblés effectués après chaque éclosion à l'aide de pulvérisateurs à dos ou d'engins chenillés tout terrain adaptés aux zones humides,
- les travaux de réaménagement qui permettent par l'entretien ou la rénovation des marais de supprimer les gîtes larvaires,
- la gestion de l'eau au quotidien dans ces marais dans l'objectif de réduire le rythme des éclosions larvaires et éviter l'évolution des milieux en biotopes à moustiques,
- l'information importante dans le cadre de la lutte urbaine spécialement sur *Culex pipiens*.

LE GÉNIE ENVIRONNEMENTAL

Dès le début de leurs interventions, les agents de l'EID Atlantique ont constaté que des travaux de remise en état de marais suppriment les gîtes larvaires. Ainsi, dès 1977, un service est spécialement créé pour mettre en œuvre des programmes de travaux d'entretien et de restauration de marais propres à l'Entente qui dispose alors d'un moyen supplémentaire pour remplir sa mission. L'EID Atlantique réalise, à la demande de ses partenaires, des diagnostics fonctionnels des différents réseaux hydrauliques des marais littoraux et propose des programmes d'entretien et de restauration. Plus de 25 opérations de réhabilitation, d'entretien et de restauration de réseaux hydrauliques et des marais sont réalisées chaque année, le plus souvent en partenariat avec les professionnels (saliculture, ostréiculture,...).

L'EID Atlantique propose d'associer à ces travaux la gestion de l'eau. La gestion hydraulique permet d'améliorer l'efficacité des travaux et apporte une véritable plus-value écologique en limitant les traitements larvicides et en renforçant le potentiel biologique des milieux aquatiques. Ainsi, l'EID Atlantique développe, avec ses partenaires, des modes de gestion hydraulique répondant à la fois aux objectifs de démoustication et au maintien de la biodiversité.

UN SYSTEME D'ECOUTE : sos moustiques !

Sur le littoral atlantique, le territoire d'environ 200 communes est surveillé par la Démoustication. Afin de répondre aux éventuelles plaintes liées à la présence de moustique, l'EID Atlantique propose un formulaire, disponible sur Internet : www.eidatlantique.eu. Les agents peuvent ainsi prendre contact avec les particuliers pour mieux comprendre le phénomène ; les conseiller et leur apporter une réponse adaptée.

Photo : EID

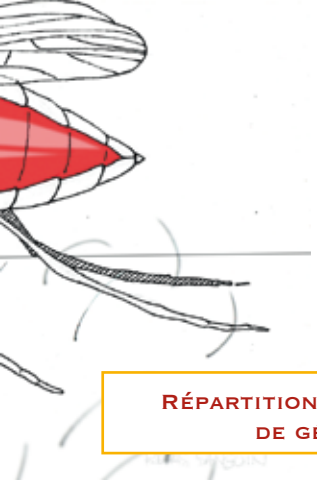

Photo : EID

Répartition départementale des crédits de génie environnemental

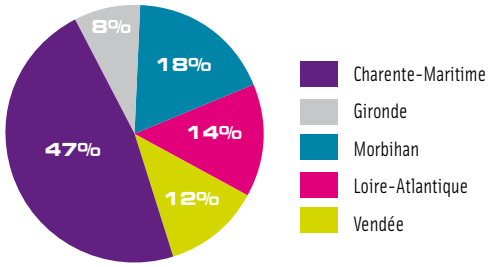

Répartition des interventions de génie environnemental par type d'opérations

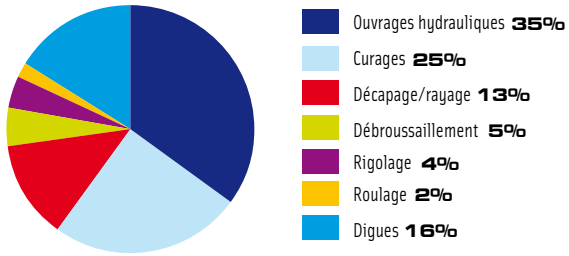

Des traitements anti-larvaires à l'aide du Bti

La directive européenne 98/8 CE, dite directive biocide, est entrée en application le 1er septembre 2006. Cette directive autorise notamment les actions de lutte contre les moustiques à l'aide d'un produit larvicide à base de *Bacillus thuringiensis var. israelensis (Bti)*.

Les formulations utilisées contiennent en substance active le cristal protéique issu de la sporulation bactérienne (Bti, H14). La toxicité de ces protéines (pro-entomo-toxine) est activée en milieu alcalin, après ingestion par les larves de moustiques. Les toxines ainsi formées se fixent alors sur des récepteurs spécifiques du tube digestif et occasionnent des dégâts irréversibles qui entraînent la mort des stades pré-imaginaux. La non-persistance du larvicide impose des traitements renouvelés à chaque éclosion. Le travail du technicien intègre divers paramètres comme la température, les stades d'évolution des larves et leur activité, afin que le traitement soit efficace.

L'EID Atlantique utilise des produits larvicides, de la gamme VectobacR. Le choix s'est porté sur un granulé dispersible dans l'eau apportant ainsi les meilleures garanties d'efficacité : le VectobacR WG.

Des traitements ciblés

Deux modes de traitements sont privilégiés par les techniciens de l'EID Atlantique : manuels et mécanisés. Pour le traitement manuel, l'agent utilise un pulvérisateur à dos ou auto-porté, pour une précision optimale. L'application est répandue dans l'eau. Au fil du temps, les agents ont adapté leur matériel aux traitements sur des grandes surfaces (surfaces homogènes de plusieurs hectares).

Projets 2008 : de la Gironde au Morbihan

En Gironde, deux nouvelles communes, Fronsac et Villandraut, devraient rejoindre le dispositif de lutte contre les moustiques. Par ailleurs, suite à des nuisances constatées en 2006 notamment autour du Bec d'Ambès, de Villenave-d'Ornon et de Saint-Ciers-sur-Gironde, une étude scientifique et technique est en cours d'élaboration, en collaboration avec le SMIDDEST afin de déterminer les origines de ces nuisances sur l'estuaire de la Gironde et de proposer des préconisations.

En Charente-Maritime, de nombreuses études sont initiées ; elles s'inscrivent dans une dynamique de cohérence de démoustication durable autour de vastes zones de marais, pour la plupart non entretenus.

En Vendée, les opérations inscrites au programme de génie Environnemental prévoient trois importantes opérations d'entretien de marais.

En Loire-Atlantique, l'EID Atlantique sera associée à l'étude « ESTUAE » ; Etude des Sciences et des Techniques utiles à l'Aménagement de l'Estuaire et à la prévention des risques sanitaires. Les actions liées au génie environnemental seront principalement axées sur l'entretien du réseau hydraulique de salines du bassin de Guérande et la restauration d'un ensemble de bassins dans le secteur du Sud Loire.

Le Morbihan s'inscrit dans une démarche d'extension de la démoustication autour de 6 nouvelles communes ; Locmariaquer, Pénestin, Camoël, Séné, Theix et Vannes. L'année 2008 sera, sur ce nouveau secteur, consacrée à une étude approfondie des moyens humains et techniques à mettre en œuvre pour engager l'ensemble des partenaires dans une démoustication raisonnée et durable.

Pour en savoir plus : www.eidatlantique.eu

"Opération Moustique"

Depuis la rentrée de septembre 2007, l'EID Atlantique propose aux établissements scolaires des outils pédagogiques pour mieux faire connaître le moustique et notamment la problématique du moustique « domestique » ; dont les gîtes sont créés par l'homme. Composée d'une maquette, de bacs d'élevage, de fiches pédagogiques et de jeux sur Internet, cette opération est disponible sur **www.operation-moustique.eu**

Photo : EID

Finalisation du programme européen Life Nature Marais poitevin 2004-2008

Life Nature Marais poitevin est un programme européen animé par le Parc interrégional du Marais poitevin depuis 2004, et jusqu'en 2008. Il comprend pas moins de 14 projets, mis en œuvre pour permettre d'améliorer la capacité d'accueil du site pour les espèces les plus remarquables, de restaurer des habitats et de sensibiliser le public à la découverte et à la préservation des richesses biologiques du Marais poitevin. Il s'agit d'un véritable outil pour une mise en place concrète d'actions de protection. Il concerne une trentaine de communes et plus de cinquante acteurs participant à sa mise en œuvre.

Les objectifs du programme Life Nature Marais poitevin portent sur l'amélioration de l'état de conservation du site Natura 2000 sur le territoire. Pour cela, plusieurs moyens ont été mis en place :

- augmentation de la capacité d'accueil sur le site des espèces les plus menacées à l'échelle nationale et européenne,
- restauration écologique et valorisation des habitats d'intérêt communautaire formant le site Natura 2000,
- sensibilisation du public à la découverte et à la préservation des richesses biologiques du Marais.

Les projets abordent les différentes problématiques rencontrées sur le Marais poitevin : la préservation des habitats (prairies, milieux dunaires, roselières, etc.), la restauration de réseaux hydrauliques, les suivis d'espèces patrimoniales (Loutre d'Europe, Chauve souris, Guifette noire, etc.), les animations pédagogiques auprès des scolaires et des riverains, etc.

FOCUS - Actions de sensibilisation

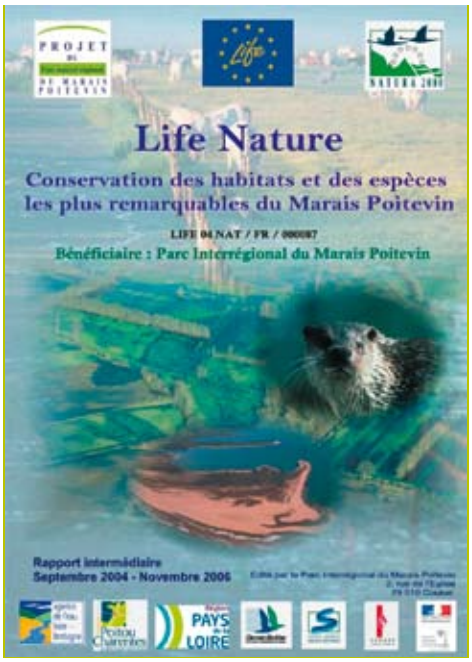
Life Nature
Conservation des habitats et des espèces les plus remarquables du Marais Poitevin
Bénéficiaire : Parc Interrégional du Marais Poitevin
Rapport intermédiaire
Septembre 2004 - Novembre 2006

Le Parc a produit ***Les mille et une vies du Marais poitevin***. Réalisé par J.-Philippe Macchioni, ce film de 52 minutes propose un panorama de l'ensemble des milieux du Marais poitevin, de son patrimoine faunistique et floristique et des liens subtils qui les unissent. Il s'adresse au grand public et peut être séquencé pour un usage plus pédagogique. Il est mis à la disposition des structures proposant des actions de sensibilisation à l'environnement.

Plusieurs diffusions sont déjà prévues en 2008 auprès du grand public, l'occasion d'engager des débats sur le territoire : Communes du territoire, manifestations organisées par le PIMP : Fête du parc, Colloque Life Nature, ouvertures de communaux. A peine sorti des presses, le film a déjà suscité l'attention du grand public, notamment lors de sa diffusion à la cérémonie d'ouverture du festival international du film ornithologique de Ménigoute (79).

Photo : Parc du Marais poitevin

En deux ans, le Parc a sensibilisé plus de **2 000 scolaires et étudiants** à la richesse de leur patrimoine lors d'actions de découverte du Marais poitevin. Cette démarche a pour but de leur faire prendre conscience de l'intérêt d'agir en faveur de cet environnement.

Partenariats

Le Syndicat Mixte du Parc interrégional du Marais poitevin a collaboré avec un certain nombre de partenaires sur le territoire : la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), l'Union des Marais Mouillés (UMM), le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN), la Fondation WWF France.

Budget

D'un montant total de 3 millions d'euros, le projet Life Nature Marais poitevin est financé par l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les partenaires du projet et les collectivités locales adhérentes au Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais poitevin. Pour tout projet validé sur une période de 4 ans, la Commission européenne subventionne à hauteur de 50 % les actions engagées.

Actions PHARES 2007

L'année 2007 a confirmé les actions engagées par le Parc depuis le début du programme. Toutes les actions ont été mises en œuvre, en collaboration avec les acteurs locaux ; certaines sont terminées et les dernières sont programmées pour le printemps 2008. Le volet sensibilisation a été une priorité en 2007 avec de nombreuses animations à destination du grand public, des scolaires et des professionnels.

Photo : EID

FOCUS - Actions de restauration

De nombreux habitats et espèces sont présents dans les marais de Saint-Georges-de-Rex et Amuré. Le Life Nature Marais poitevin permet de pérenniser l'action de préservation engagée depuis 1997 :

- restauration de 8,3 hectares : 4 en prairie et 4 en parcelle à gestion conservatoire,
- aménagement et entretien sur 1 059 mètres linéaires de fossés avec la pose de deux passerelles.

Ces travaux de valorisation biologique ont été réalisés en collaboration avec un chantier de jeunes européens mis en œuvre par un Centre social local.

Après 2007, les travaux continueront début 2008, par l'élimination supplémentaire de végétation ligneuse et des éventuels compléments de gestion sur les parcelles restaurées pour la préservation d'habitats remarquables (mégaphorbiaie, etc.). La pose de deux passerelles pour faciliter l'activité de l'élevage a lieu en janvier 2008.

Un travail de suivi botanique a mis en évidence les modifications d'habitats et leurs potentialités d'accueil pour la faune et la flore d'intérêt européen ainsi que les perspectives de gestion pour les années à venir.

Photo : Parc du Marais poitevin

Les perspectives en 2008

- Mise en œuvre d'actions de préservation : roselières, prairies, dunes...
- Aménagement de passages à loutre
- Evaluation biologique des projets et restitution
- Colloque international Life Nature Marais poitevin

Les évènements du Parc interrégional du Marais poitevin en 2008

Quelques grandes dates à retenir

> Journées mondiales des zones humides, La Prée-Mizottière – **2 février**
> Conférence « Comment construire 'bioclimatique' sur le Marais poitevin », Niort **-7 février**
> Les soirs du Parc, Saint-Sauveur-d'Aunis – **16 février**
> Ouvertures festives des communaux
Saint-Benoist-sur-Mer - **19 avril**
Le Gué-d'Alléré, Saint-Sauveur-d'Aunis, Nuaillé-d'Aunis - **26 avril**
> Colloque Association française de pastoralisme, Rochefort - **18/20 juin**
> Fête du Parc, ancienne scierie du Port de la Garette, Magné – **13 septembre**
> Colloque international Life Nature Marais poitevin – **automne 2008**

Agenda

Forum des Marais Atlantiques

Colloque « Nouvelles approches sur les risques côtiers » les 30 et 31 janvier 2008 à Paris.

Les thèmes de ce colloque porteront sur les nouvelles approches permettant de surveiller, prédire, contrôler les risques côtiers. Il sera divisé en quatre sous-thèmes :

- aléas littoraux : leur métrologie et les nouvelles techniques de suivi
- aléas littoraux : leur modélisation et leur utilisation en liaison avec les SIG,
- impact du changement climatique sur le trait de côte naturel et les ouvrages littoraux,
- vulnérabilité physique et socio-économique du littoral par rapport à ces aléas.

Renseignements : **sheibani@shf.asso.fr**
Programme et inscription sur :
http://www.shf.asso.fr/index2.htm

Rencontres 2008 : « Poissons migrateurs en Loire » les 25 et 26 mars 2008 à Orléans - La Source

Ces rencontres ont pour objectif de présenter aux principaux acteurs concernés par l'espèce et son milieu, les connaissances actuelles et les études en cours à l'échelle du bassin versant de la Loire de ses affluents, des côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise.

Renseignements : Tableau de bord anguille :
tableau-anguille-loire@hotmail.fr ou
Association Logrami : logrami@logrami.fr
Programme et inscription sur : http://www.logrami.fr/

Le Marais insolite !

La Salicorne des marais

Son nom viendrait des mots latins *sal* (sel) et *cornu* (corne) caractérisant ses rameaux charnus très salés en forme de cornes ou encore de l'étymologie arabe salcoran. Elle a été utilisée très tôt à des fins industrielles, alimentaires ou thérapeutiques. Les cendres de salicornes ont été jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, d'une grande importance économique et ont servi au dégraissage des étoffes et à la fabrication du savon et du verre dans les industries. Il paraît qu'au XIV^e siècle, les verriers déplaçaient leurs ateliers en fonction des zones de pousse de cette plante. On raconte également qu'elle a été abondamment distribuée aux marins des navires au long cours, pour lutter contre le scorbut (affection carentielle). De nos jours, très appréciée en condiment ou en légume, elle est cultivée en Charente-Maritime selon un cahier des charges obligeant le respect de l'environnement et garantissant la spécificité de produit du terroir.

Contact : Association des producteurs de salicornes des marais charentais
Président : M. Matthieu du Portal
Tél. 06 09 52 36 32

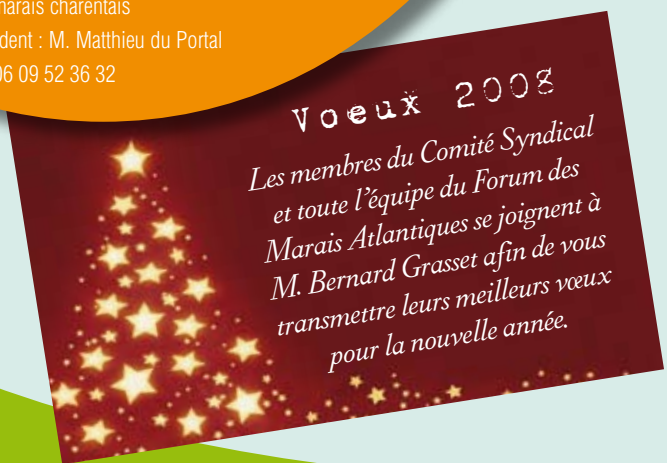
Voeux 2008
Les membres du Comité Syndical et toute l'équipe du Forum des Marais Atlantiques se joignent à M. Bernard Grasset afin de vous transmettre leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Coin lecture

- PATICAT François. 2007. ***Flux et usages de l'eau de mer dans les marais salés endigués Charentais : cas du marais salé endigué de l'Ile de Ré.*** Thèse de doctorat : Université de Nantes. 385 p. *L'objectif de cette thèse est de déterminer comment l'eau de mer est utilisée au sein du marais salé endigué de l'Ile de Ré.*

- BARNAUD G., FUSTEC E. 2007. ***Conserver les zones humides : pourquoi ? comment ?.*** Paris, Quae. 230 p. *Cet ouvrage présente l'essentiel des connaissances sur les écosystèmes humides : fonctions, valeur socio-économique, outils juridiques et techniques mis en œuvre dans le cadre des politiques de conservation et de restauration des zones humides.*

Ces documents sont consultables au centre de ressources documentaires du Forum des Marais Atlantiques. **Contact : Christelle Boucard**

La lettre "forum" s'enrichit toujours de vos témoignages, suggestions et remarques.

"forum" n° 17

Dans notre prochaine édition :

- Retour sur le Conseil des Marais
- Zones humides et climat
- Objectif 3 : les nouveaux programmes européens
- Mise en valeur des productions spécifiques aux milieux de marais : une stratégie à construire

Parutions récentes du Forum

***« L'impact d'une élévation du niveau marin sur le fonctionnement d'un marais maritime ».* Mémoire de Master de géographie de Ghislain Mercier. 2007.**

Ce rapport fait suite à un stage effectué au Forum des Marais Atlantiques. Son objectif était de mener une réflexion sur l'impact que pourrait avoir une hausse du niveau de la mer, en lien avec le réchauffement climatique, sur le fonctionnement d'un marais maritime.

Seront édité, début d'année 2008, dans la collection « Marais, Mode d'emploi » :

- **Guide sur les Associations Syndicales de Propriétaires en Zones humides.** Téléchargeable sur le site Internet du Forum : **www.forum-marais-atl.com.**
- **Guide méthodologique d'inventaires et caractérisation des zones humides.**

Ces documents seront disponibles sur demande auprès du Forum des Marais Atlantiques, début d'année 2008.

Pour commander :
05 46 87 80 32
email : fma@forum-marais-atl.com

La lettre "forum"

est éditée par le Forum des Marais Atlantiques,
B.P - 40214
Quai aux Vivres
17304 Rochefort Cedex

Tél. : 05.46.87.08.00
Fax : 05.46.87.69.90

Internet : www.forum-marais-atl.com
E.Mail : fma@forum-marais-atl.com

Directeur publication : *Bernard Grasset*

Rédacteur en chef : *Gilbert Miossec*

Dépôt légal : *à parution*

Commission paritaire :
ISSN : *1769-0013*

Conception et réalisation :
Diagraphe - Tél. : 05 46 34 02 46

Crédit photo : *FMA sauf mentions spécifiques. Couv : secrétariat de la convention*

Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé.

Papier recyclé

LE FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES PROPOSE...

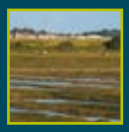

Liste des **manifestations organisées dans le cadre de la** Journée Mondiale des Zones Humides 2008

En Pays de la Loire, Aquitaine et Poitou-Charentes

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique

Vendredi 1er février • 9 h - 12 h

Conférence sur la santé et les zones humides. Table ronde sur les problématiques du territoire
> *Organisation : Parc Naturel Régional de Brière*
> *Lieu : Salle St-Jean Baptiste - Crossac*
> ***Tél. : 02 40 91 68 68***

Samedi 2 février

10H / Sortie sur le lac de Grandlieu
> *Organisation : Fédération des chasseurs*
> *Lieu : Lac de Grandlieu*
> ***Tél. : 02 40 89 59 25***

14H /Nettoyage du marais de Couëron
> *Organisation : Syndicat intercommunal de chasse au gibier d'eau de Basse Loire Nord*
> *Lieu : Place de la mairie*
> ***Tél. : 06 32 29 35 41***

14H /Sortie découverte de la Brière, randonnée autour du site de Bois Joubert.
> *Organisation : Bretagne vivante SEPNB section Estuaire Loire Océane*
> *Lieu : Site des Bois Joubert. Donges. Parking*
> ***Tél. : 02 40 22 07 57***

Visite guidée du Massereau. Observation de l'avifaune migratrice à partir de l'observatoire
> *Organisation : ONCFS*
> *Lieu : Réserve de Chasse et de Faune sauvage du Massereau*
> ***Tél. : 02 40 64 19 36 - 06 27 02 55 41***

Vendée

Vendredi 1er février

14 H / Découverte/Randonnée des mizottes de Champagné
> *Lieu : Mairie de champagné*

20 H 30 / Film "les 1001 vies du marais
> *Lieu : Maison de la mytiliculture d'Esnandes*
> *Organisation : LPO, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et Parc interrégional du Marais poitevin*
> ***Tél. : 02 51 56 82 98***

Samedi 2 février

19 H 30 / Découverte/Randonnée des mizottes de Triaize
> *Lieu : Mairie de Triaize*

14 H / Découverte/Randonnée de la pointe d'Arçay
> *Lieu : Mairie de Triaize*

14 H / Observation ornithologique à la Pointe St-Clément
> *Lieu : à la Pointe St-Clément*
> *Organisation : LPO, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et Parc interrégional du Marais poitevin*
> ***Tél. : 02 51 56 82 98***

Dimanche 3 février • 10 h - 12 h

Sortie grand public "Une zone humide c'est quoi ? C'est où ? A quoi ça sert ?"
> *Organisation : LPO Vendée Antenne du Marais Breton*
> *Lieu : Beauvoir sur Mer*
> ***Tél. : 02 51 49 76 53***

Maine et Loire

2, 3 et 4 février

Programme prévisionnel : Expositions de panneaux explicatifs, de travaux artistiques, conférences, projections de films, concours de photographies et dessins
> *Organisation : Ass. PEGAZH*
> *Contact : www.pegazh.net*

POITOU-CHARENTES

Charente-Maritime

Jeudi 31 janvier • réservé aux scolaires - 14 h 30

Expositions, projections de films, conférences/ débats sur la santé de la zone humide du Fier d'Ars
> *Organisation : CDC de l'Ile de Ré*
> *Lieu : salle polyvalente - Le Bois Plage en Ré*
> ***Tél. : 05 46 09 00 97***

Vendredi 1er février • à 9 h 30 et à 14 h

Découverte d'un marais mixte, élevage bovin, aquaculture et avifaune
> *Organisation : Lycée de la mer et LPO 17*
> *Lieu : Lycée de la mer, marais de la Côte Neuve*
> ***Tél. : 05 46 85 45 05***

Samedi 2 février

9H45 / Visite sur le marais de la Seudre. Marais nourricier
> *Organisation : Ass. Seudre et Mer et Ass. l'Huître pédagogique*
> *Lieu : Mornac sur Seudre (sur le port)*
> ***Tél. : 05 46 22 73 98***

14H / Randonnée sur le thème de l'importance des zones humides littorales - durée environ 3h
> *Organisation : Réserve Naturelle de Moëze-Oléron*
> *Lieu : Parking de Montportail - St-Froult*
> ***Tél. : 05 46 82 12 44***

14H / Sortie nature, observation des oiseaux d'eau hivernants. Baie d'Aytré et station de lagunage des eaux pluviales d'Angoulins.
> *Organisation : LPO*
> *Lieu : exutoire de la colonnelle, au lieu dit le platin*
> ***Tél. : 05 46 50 92 21***

14H30 / Expositions, projections de films, conférences/ débats sur la santé de la zone humide du Fier d'Ars
> *Organisation : CDC de l'Ile de Ré*
> *Lieu : salle polyvalente - Le Bois Plage en Ré*
> ***Tél. : 05 46 09 00 97***

DE 15H À 17H / Balade découverte des mares et lavoirs, le long du cours d'eau le Bourru
> *Organisation : Nature environnement 17*
> *Lieu : parking de l'école primaire de Foncouverte*
> ***Tél. : 06 46 97 76 96***

Explication du suivi du risque sanitaire lié à l'*Influenza aviaire*
> *Organisation : Fédération des chasseurs de Charente-Maritime*
> *Lieu : Cabane de moins - Le Liron - Breuil Magne*
> ***Tél. : 05 46 84 48 60 - 05 46 59 14 89***

Randonnée découverte sur l'île d'Oléron des milieux "dune" et "forêt", petits ateliers nature.
> *Organisation : Rando Canoë-Kayak Aventure*
> ***Tél. : 06 61 35 47***

Dimanche 3 février • 14 h 30 - 17 h 30

Sortie à vélo dans les marais périurbains de Rochefort
> *Organisation : LPO*
> *Lieu : Station de lagunage de Rochefort*
> ***Tél. : 05 46 82 12 44***

Ramsar

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Gironde

Du 25 janvier au 2 février

Réserve naturelle d'Arès : de la conservation des habitats à celle des espèces.

> *Organisation : ONCFS - DIREN Aquitaine*
> ***Tél. : 05 56 93 64 90***

DU 25 AU 29 JANVIER - DURÉE 3 H
Animations pédagogiques / Sorties nature (CM2)

> *Interventions en salle et sorties de terrain*

SAMEDI 2 FÉVRIER (11H - 12H) - DURÉE 2 H À 2 H 30
Animations à la cabane du Résinier

> *Présentation du plan de gestion de la réserve et du plan de restauration Vison d'Europe.*

Du 25 janvier au 8 février (dates à confirmer)

Exposition de photographies "Terres d'eaux, les marais. Promenade sur l'estuaire"

> *Organisation : Ass. culturelle de Lacanau, FDC Gironde*
> *Lieu : Fédération de chasse de Gironde, Ludon Médoc*
> ***Tél. : 05 56 55 05 09***

lundi 28 janvier • 19 h

Réunion publique : présentation du DOCOB finalisé du site Natura 2000 "Bocage humide de Cadaujac et St-Médard d'Eyrans"

> *Organisation : CDC de Montesquieu*
> *Lieu : salle des Gravettes à Isle-St-Georges*
> ***Tél. : 05 57 96 79 67***

Vendredi 1ER février

Sortie de découverte d'un site naturel

> *Organisation : CREN Aquitaine, CDC du Bazadais*
> *Lieu : Bazas*
> ***Tél. : 05 53 81 39 57***

Samedi 2 février

9 H 30 - 12 H / Balade dans le marais : le rôle des zones humides pour la conservation des populations d'oiseaux migrateurs

> *Organisation : Réserve naturelle des marais de Bruges*
> *Lieu : Sortie 6 - Rte des 4 ponts - 33520 Bruges*
> ***Tél. : 05 56 91 33 65 - 05 56 57 09 89***

10 H - 18 H / Animations et ateliers autour des zones humides

> *Organisation : CDC Estuaire, Office de Tourisme, ONCFS, Fédération de Pêche de Gironde*
> *Lieu : Site des Nouvelles Possessions à Braud et St-Louis*
> ***Tél. : 05 57 32 88 88***

14 H 30 / Entre Lac de Cazaux et bassin d'Arcachon, un cours d'eau riche et perturbé, visite d'une rive du Canal des Landes à La Teste-de-Buch (ZPENS)

> *Organisation : Bassin d'Arcachon Ecologie, Office de Tourisme de La Teste-de-Buch*
> *Lieu : Derrière le Tir à l'arc - La Teste-de-Buch*
> ***Tél. : 05 56 54 51 02***

>Animations "Notre santé dépend de celles des zones humides"

> *Organisation : Association Curuma*
> *Lieu : Expo, ateliers et conférence à la mairie du Verdon*
> ***Tél. : 05 56 09 65 57***

14 H - 17 H / Expo et ateliers - 14 H - 15 H / Balade
17 H - 19 H / Conférence

>Sortie sur des lagunes du Sud Gironde (jounée ou 1/2 jour.)

> *Organisation : CREN Aquitaine, Fédération de chasse*
> ***Tél. : 05 56 72 27 98***

>Conférence sur la zone humide du site des Quinconces St-Brice. Mini exposition sur le site

> *Organisation : Ass. pour la sauvegarde du site naturel des Quinconces St-Brice, Bétey environnement*
> *Lieu : salle de la R.P.A, Port ostréicole d'Andernos*
> ***Tél. : 05 56 82 46 16***

>Chantier de nettoyage d'une lagune. Nettoyage d'un plan d'eau souillé.

> *Organisation : Ass. l'astragale et la fourmi*
> *Lieu : Commune de Lucmau près de Captieux*
> ***Tél. : 06 14 09 19 01***

Samedi 2 et dimanche 3 février • Durée 2 h 30 - 3 h

Visites sur l'île de Malprat. Sortie terrain, visite guidée, exposition

> *Organisation : Conservatoire du Littoral*
> *Lieu : île de Malprat, Biganos*
> ***Tél. : 06 31 70 30 97***

Dimanche 3 février • 14 h

Sortie sur le parc ornithologique du Teich

> *Organisation : Parc ornithologique du Teich*
> *Lieu : Parc ornithologique du Teich*
> ***Tél. : 05 56 22 80 93***

Du 4 au 6 février

Visite guidée de la réserve sur le thème de la découverte du marais de Talaris. Animations pédagogiques pour l'école primaire de Lacanau, CE2, CM1 et CM2
4 FÉVRIER / CM2 - 5 FÉVRIER / CM1 - 6 FÉVRIER / CE2

> *Organisation : SEPANSO, réserve naturelle de l'étang de Cousseau*
> *Lieu : Réserve naturelle de l'étang de Cousseau*
> ***Tél. : 06 20 27 67 84***

Mercredi 6 février

Visite d'une ferme d'élevage bovin des bords de Garonne

> *Organisation : CDC de Montesquieu*
> ***Tél. : 05 57 96 01 22***

Landes

Jeudi 31 janvier • 13 h 30 - 16 h 30

Découverte des saligues de l'Adour. Sortie nature.

> *Organisation : Institution Adour, Conseil Général des Landes*
> *Lieu : Foyer de Bordères*
> ***Tél. : 05 58 05 40 40***

Vendredi 1er février • 14 h - 15 h 30

Découverte des barthes de l'Adour en hiver. Sortie nature

> *Organisation : Conseil Général des Landes*
> *Lieu : Mairie de Rivière-Saas et Gourby*
> ***Tél. : 05 58 05 40 40 - 05 58 77 01 64***

Samedi 2 février

9 H 30 / Comprendre le rôle et la gestion d'une zone humide protégée : le Marais d'Orx. Exposé en salle, visite du terrain.

> *Organisation : Réserve naturelle du Marais d'Orx*
> *Lieu : Labenne*
> ***Tél. : 05 59 45 42 46***

9 H - 12 H / Visite guidée pédestre de découverte du courant d'Huchet jusqu'à l'embouchure

> *Organisation : SIAG Réserve Naturelle du Courant d'Huchet*
> *Lieu : Pichelebe, commune de Moliets et Maa*
> ***Tél. : 05 58 48 73 91***

Samedi 2 et Dimanche 3 février

Les grues cendrées et la réserve naturelle nationale d'Arjuzanx. Sortie nature. Exposition photographique, Conférence sur le patrimoine de la réserve

> *Organisation : Syndicat Mixte de gestion des milieux naturels*
> *Lieu : Réserve naturelle d'Arjuzanx*
> ***Tél. : 05 58 08 11 52***

Dimanche 3 février • 14 h - 17 h

Découverte de l'hivernage des grues cendrées

> *Organisation : LPO Aquitaine, PNR Landes de Gascogne, Marais du Platiet à Solférino*
> *Lieu : Marais du Platiet à Solférino*
> ***Tél. : 06 28 01 39 51***

Mercredi 6 février

Sortie nature sur prairies réhabilitées à Parentis en Born

> *Organisation : ACGELB, Fédération de chasse des Landes*
> *Lieu : Parentis en Born*
> ***Tél. : 06 82 06 33 20 ou 05 58 78 45 06***

Pyrénées Atlantiques

Du 28 janvier au 1er février

IFREMER : présentation des travaux des équipes scientifiques "pressions anthropiques et évolution des habitats de l'anguille européenne".

> *Organisation : IFREMER LRHA Anglet, UPPA*
> ***Tél. : 02 29 00 85 92***

Samedi 2 février

9 H - 12 H / Découverte de l'espace naturel du lac de Castet et ses aménagements

> *Organisation : CPIE Béarn, Conseil Général Pyrénées Atlantiques*
> *Lieu : Lac de Castets*
> ***Tél. : 05 59 21 00 29***

14 H - 17 H / Découverte des milieux naturels des Saligues du Gave de Pau

> *Organisation : CREN Aquitaine*
> *Lieu : Saligues du Gave de Pau*
> ***Tél. : 05 59 32 67 05***

10 H - 16 H / Découverte de la tourbière d'Archilondo

> *Organisation : CPIE Pays basque, Conseil Général*
> *Lieu : Lecumbery*
> ***Tél. : 05 59 37 47 20***

10 H - 12 H / 12 H 30 - 14 H 30 / A la découverte de l'observation des oiseaux d'Izadia.

> *Organisation : Parc écologique Izadia*
> *Lieu : Izadia, parc écologique à Anglet*
> ***Tél. : 05 59 57 17 48***

Découverte du site et problématique de conservation de l'étang et zones humides de Chouroumillas - Xurrumilatx

> *Organisation : CREN Aquitaine*
> *Lieu : Arcangues*
> ***Tél. : 05 59 56 92 97***

Du 1er février au 3 février

La ville de Bayonne et le Service Environnement organisent des manifestations durant 6 semaines

VENDREDI 1ER FÉVRIER APRÈS-MIDI / Mini séminaire d'1/2 journée pour les professionnels : agriculture biologique, produits alimentaires de qualité et développement durable en agriculture.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 FÉVRIER
2 expositions à la Maison des Barthes :

- *L'agriculture biologique, les zones humides et les marais atlantiques.*
- *le projet agrobiologique de la ville de Bayonne*

Exposition / présentation des produits alimentaires et autres produits bio. Animation autour du jeu de l'oie pour les enfants. Visite ornithologique du site, présentation de films sur l'agriculture biologique (AB). Présentation par des professionnels de coopératives biologiques locales et panier Association pour le Maintient d'un Agriculture Paysanne.

> ***Tél. : 05 59 42 43 00 et 05 49 42 44 34***

Dimanche 3 février • Toute la journée

Sortie / Chantier. Découverte du milieu (10h-12h), repas en mairie (12h-14h). Chantier (comblement de drain + expérimentation décapage (14h-17h)

> *Organisation : CREN Aquitaine, Mairie de Méritien, Eclaireurs de France*
> *Lieu : Méritien*
> ***Tél. : 05 59 32 67 05***

Et bien d'autres informations en ligne sur notre site internet

www.forum-marais-atl.com